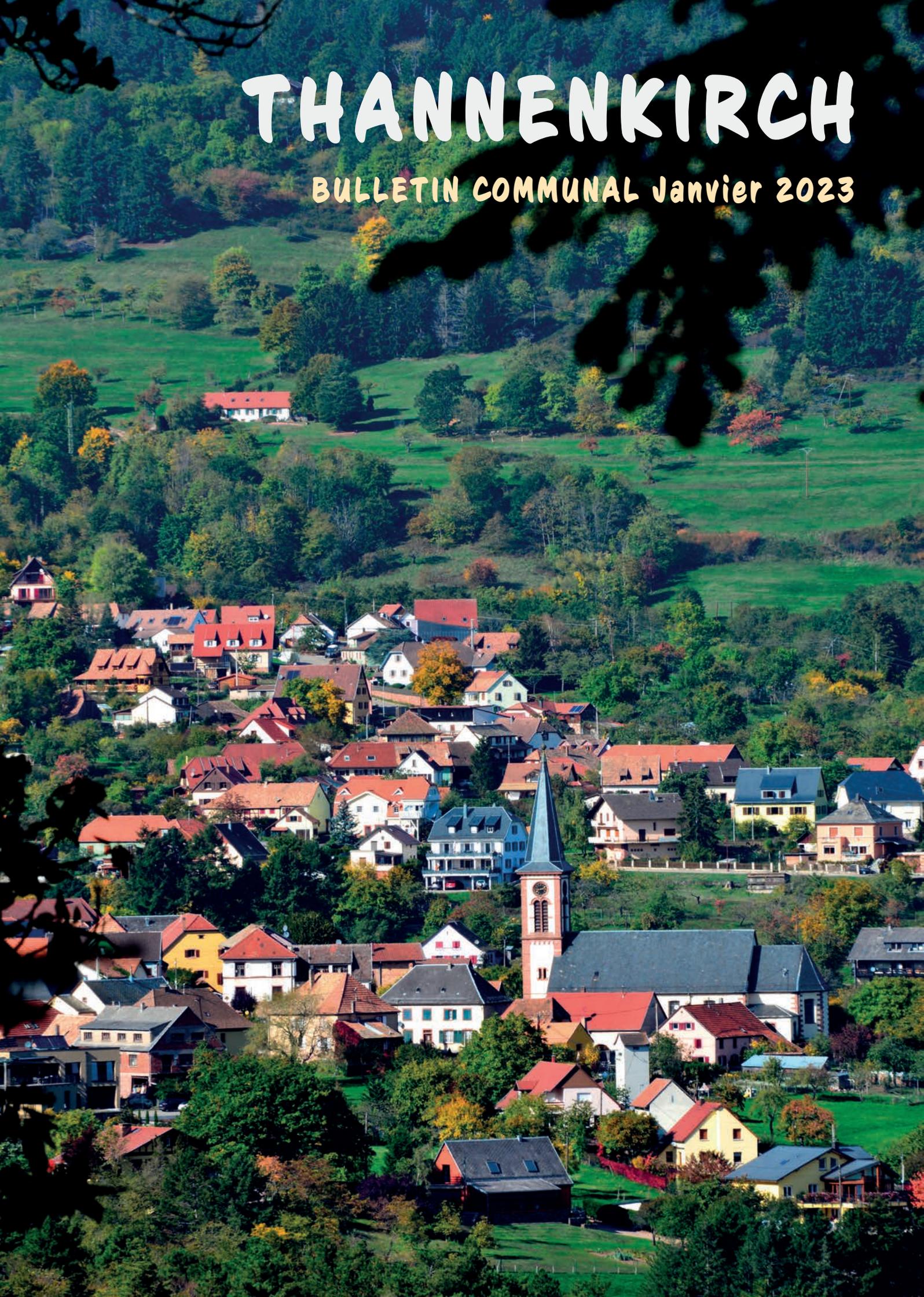


# THANNENKIRCH

BULLETIN COMMUNAL Janvier 2023





## SOMMAIRE

<b>Mot du Maire</b>	<b>2</b>
<b>INFOS UTILES</b>	<b>3</b>
<b>Actu des commissions</b>	<b>4</b>
<b>Logement Voirie</b>	<b>5</b>
<b>INTRAMUROS</b>	
<b>Conseiller Numérique</b>	<b>6-7</b>
<b>Recensement – Déchets</b>	<b>8-9</b>
<b>Environnement – AFP</b>	<b>10-13</b>
<b>Clos SAINTE ANNE</b>	<b>14-15</b>
<b>JDL – Ecole Péri</b>	<b>16-18</b>
<b>Chorale – Tourisme</b>	<b>19</b>
<b>Pompiers</b>	<b>20-21</b>
<b>Fête de la cerise</b>	<b>22-25</b>
<b>Affaires Sociales CMJ</b>	<b>26-27</b>
<b>Amis du Taennchel Schirlé</b>	<b>28-29</b>
<b>Notre Dame des Bois</b>	<b>30</b>
<b>Suzanne STAHL</b>	<b>31</b>



Chères Thannenkirchoises,  
Chers Thannenkirchois,

En 2022, la crise du Covid 19 dont nous souhaitons tous tourner la page, a malheureusement laissé la place à la guerre en Ukraine. Cette folie a connu des répercussions jusqu'à Thannenkirch.

La population du village s'est fortement mobilisée en menant des actions de solidarité et en accueillant plusieurs familles dans des foyers de notre village, au sein de notre école et de nos entreprises. Je tiens tous à vous remercier chaleureusement, et notamment l'école et les familles d'accueil pour votre engagement.

Ce conflit à nos portes a pour conséquence d'aggraver la crise énergétique et surtout climatique. Pour agir en faveur de la sobriété énergétique, notre Commune a décidé de poursuivre la modernisation de son éclairage public. Les travaux seront réalisés au courant du 1er trimestre 2023. Cette action complète l'extinction de l'éclairage public durant la nuit en vigueur depuis trois ans. La Commune va prochainement créer une commission interne afin de mener en amont la réflexion concernant le transfert obligatoire de la compétence EAU à l'intercommunalité.

Pour mémoire trois projets figuraient au programme de notre équipe municipale :

1) AFP

Il a fallu engager un très gros travail de concertation avec les propriétaires fonciers, les exploitants, les chasseurs, la Préfecture, les membres du collectif de citoyens et Terre de Liens pour faire aboutir ce projet de création d'une Association Foncière Pastorale, la première dans le Haut-Rhin depuis 1996, qui a été validée par arrêté préfectoral.

2) CLINIQUE

Je suis heureuse d'annoncer après de très longues épreuves de réflexion, d'explication et de concertation, et grâce au soutien de tous les membres du Conseil Municipal, que j'ai signé vendredi 13 janvier 2023 le compromis de vente avec M. Pierre Pirotte, pour la réhabilitation et la création de 18 logements.

3) DÉMARCHE PARTICIPATIVE

A cet effet nous avons créé des commissions ouvertes aux citoyens de Thannenkirch. Des habitants se sont volontairement inscrits pour participer aux diverses réunions. Deux ans après, nous sommes heureux de constater que leur engagement reste fidèle et actif.

Merci aux membres des commissions qui s'investissent dans les réunions et les travaux de la commune.

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2023, que cette année vous apporte la santé pour vous et vos proches.

Bien à vous,

Angélique DIEUAIDE  
Maire et Conseillère Régionale



Responsable de la publication : Angélique DIEUAIDE - Comité de rédaction : Mairie, Conseil Municipal, CMJ, Associations de Thannenkirch  
Crédit photos : Mairie, Associations de Thannenkirch, M. Pascal BOSSHARDT, M. Stéphane DENIS, Famille MULSANT, Isabelle CLUZEL -  
Graphisme Mise en page : Mairie de Thannenkirch  
Page de Garde : M. Pascal BOSSHARDT  
Dépôt légal : 1er Semestre 2023 - Impression : 380 exemplaires - Imprimeur : MOSER



### MAIRIE OUVERTE AU PUBLIC

Lundi 16h-19h  
Mardi - Mercredi - Jeudi 08h30-11h30  
Tél Mairie : 03 89 73 10 19  
mairie.thannenkirch@wanadoo.fr

### AGENCE POSTALE

Lundi 16h-19h - Mardi 14h - 17h  
Mercredi 13h-16h Jeudi 16h-19h  
Contact : Tél. 03 89 22 39 46  
postethannenkirch@gmail.com

### SALLE DES FÊTES DE THANNENKIRCH

Réservation - Tarifs - Règlement  
Toutes les informations sur :  
[www.thannenkirch.fr](http://www.thannenkirch.fr)



## THANNENKIRCH RECRUTE

**1 SECRETAIRE DE MAIRIE**  
à temps plein.

**1 AGENT ADMINISTRATIF**  
à temps partiel (17h30)

2 SAISONNIERS pour la saison été  
1 agent en juillet et 1 agent en août.  
20h hebdomadaire au sein du service  
technique de la commune.

Plus d'informations : [www.thannenkirch.fr](http://www.thannenkirch.fr)

## FICHER DOMICILIAIRE ET ÉLECTORAL

Nous invitons toutes les personnes qui se sont récemment installées dans notre commune à s'inscrire sur le fichier domiciliaire et électoral.

De même, les administrés quittant la commune sont priés de remplir une déclaration de départ.



Tout changement de domicile au sein de notre village, est à signaler à la mairie en vue de la mise à jour du fichier domiciliaire. Pour l'enregistrement de ces différentes déclarations, nous vous demandons de vous présenter à l'accueil de la mairie.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Martin, Augustin BAUDOUIN SPUCK  
né le 20 Août 2022 à Sélestat,  
Fils de Victor SPUCK et de Clara BAUDOUIN

Anna TRANZER  
née le 15 novembre 2022 à Colmar  
Fille de Aurélien TRANZER et de Marine CORNIERE-MISCHLER

Jade, Magalie KOHL  
née le 22 novembre 2022 à Colmar  
Fille de Sébastien KOHL et de Tatiana URLACHER

### MARIAGES

**Le 10 Septembre 2022**  
Audrey FREY & Paul-Alexandre KUHN

**Le 17 Septembre 2022**  
Lina SCHRAMM & Romain GABRIEL

**Le 24 Septembre 2022**  
Virginie BAUR & David JEANNIN

### DECES

**Le 03 Janvier 2023 à Sélestat**  
Andrée, Jeanne TISCHMACHER épouse JACOB





# Démocratie participative à Thannenkirch

## Actualités des commissions

### RESEAUX SECS

Cette commission s'est retrouvée à deux occasions en 2022 pour traiter du déploiement de la fibre optique et évoquer la délicate question du remplacement des poteaux de support des réseaux aériens et pour travailler sur le projet de New Deal mobile qui doit aboutir à l'amélioration du réseau de téléphonie mobile par la pose d'une nouvelle antenne de radiotéléphonie sur les hauteurs de la commune.

### FORÊT

Composée d'élus et d'habitants de la commune, la commission avait mis en attente durant 3 années successives les coupes de bois vert en attendant une éventuelle embellie des prix du bois. C'est ainsi que la parcelle 5 située dans le haut de la commune a été coupée en régie par les bûcherons du SIVU. Nous avons su profiter d'une hausse des prix moyens ce printemps et cet été 2022 pour enfin réaliser de belles recettes.

Le bois façonné (d'un volume de 550m<sup>3</sup>) s'est vendu à 92€ le m<sup>3</sup> ce qui a généré près de 50 000 € de recettes pour le budget communal. Le solde d'exploitation prévisionnel pour le budget forêt s'élève cette année à 26.000 €. Le programme de travaux a été respecté. Le chemin d'accès en direction du Brigadier Denis a été remis en état. La réfection de la route du Schaentz I au Rotz I devrait être réalisée courant 2023 avec une prise en charge financière des cinq communes dont une participation de 1000€ pour Thannenkirch. Ce chantier de 11.000€ permet une remise en état simple de la voie empruntée notamment par les riverains du Rotz I.

Le programme prévisionnel de coupes en 2023, prévoit d'exploiter la parcelle 10 (à l'exception de la bande du haut) en régie. Les parcelles 11 et 1 seront vendues sur pied. La commission valide le programme mais se laisse la latitude de déprogrammer ces coupes en fonction de la conjoncture bois ou des volumes de dépérissement.

### EAU ASSAINISSEMENT VOIRIE :

Cette commission a été réunie courant avril 2022 pour évoquer le lancement de l'étude d'avant-projet concernant la réfection du chemin du Lecotte (voirie – assainissement – autres réseaux), et la réflexion sur l'aménagement d'une section de la rue du Taennchel.

La commune en parallèle a décidé de travailler avec un maître d'œuvre, le cabinet SETUI de Colmar, qui a élaboré les cahiers des charges des missions techniques préalables (étude de sols, relevés de géomètre, passage de caméras dans les réseaux existants). Ces actions seront mises en œuvre au cours du premier semestre 2023.

### AFFAIRES SOCIALES

Elle a en charge l'organisation de différents événements qui ponctuent la vie de notre village tout au long de l'année et qui contribuent au bien vivre ensemble toutes générations confondues: journée citoyenne, vente groupée de géraniums, marché estival, maisons fleuries, grands anniversaires, marché de Noël, goûter et panier des aînés, 70<sup>ème</sup> anniversaire du chêne sculpté ...

Cette commission repose sur le fort engagement des participants extérieurs qui s'investissent non seulement durant les réunions préparatoires mais surtout durant la logistique et l'organisation qui accompagnent ces différents événements.

### VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION

Pour des raisons de moindre disponibilité, Il a été décidé lors d'un récent conseil municipal de réaffecter la responsabilité de cette commission.

A noter que les membres de cette commission, engagés dans la vie associative du village ont l'occasion de se retrouver lors des diverses réunions et des animations organisées par la commune ou le comité des fêtes. A ce jour la préparation du bulletin semestriel incombe à cette commission.

### URBANISME

Composée des élus de la commune et de participants extérieurs, elle se réunit très régulièrement (6x par an) au fur et à mesure des dossiers déposés en Mairie par les pétitionnaires. Elle examine et émet des avis sur les projets de permis de construire et les déclarations préalables de travaux (soit 12 permis de construire, 26 déclarations préalables déposés en 2022). L'avis de la commission oriente directement l'avis du Maire qui signe les arrêtés d'autorisation d'urbanisme suite à l'instruction des projets par les services de la communauté de Communes et de l'Etat.

MERCI aux différents participants extérieurs pour leur grande disponibilité, leur bienveillance et leur engagement pour faire vivre la démocratie participative à Thannenkirch.





## ETUDE DE SECURITE

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité des usagers de la commune, la Municipalité a décidé de lancer une étude de sécurité de la voirie. Elle porte principalement sur la route départementale D42 mais également sur la rue du Taennchel.

L'objectif de cette étude est multiple :

1. favoriser l'apaisement des circulations au centre-bourg, promouvoir les circulations douces, lutter contre les vitesses inadaptées,
2. définir les aménagements possibles pour mieux sécuriser les circulations notamment des piétons, des cyclistes,
3. proposer des solutions de stationnement pour les riverains.

**Cette étude qui sera engagée le 1er trimestre 2023 est un préalable aux futurs aménagements de sécurité.**

Il est précisé que des aménagements doux, de type marquage au sol ou structures en plastiques, pourront être mis en place à titre expérimental. Afin d'alimenter les données de l'étude, un radar enregistreur de vitesse, mis à disposition par la DDT, a été récemment installé rue Sainte Anne.



### LOGEMENT



Une question, un projet ou une difficulté de logement ?

Frappez à la bonne porte ! Deux permanences intercommunales gratuites tous les deuxièmes jeudis du mois de 9h à 12h en Mairie de Ribeauvillé

#### FRANCE RENOV'

(anciennement espace FAIRE) est le service public de la rénovation de l'habitat porté par l'Etat avec les collectivités locales et piloté par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Quels travaux réaliser ? Quelles aides financières sont disponibles et où les demander ? Le conseiller France Rénov' vous renseigne et vous conseille quel que soit votre projet ou votre situation !  
Permanence sur rendez-vous : 03 89 73 20 00

#### ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) apporte une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement et à l'urbanisme. Elle permet à l'usager de mieux connaître ses droits et ses obligations, les solutions adaptées à son cas particulier et l'état du marché du logement.

Des permanences du CAUE\* Alsace sont proposées aux particuliers sur le territoire du SCoT MVR. Elles auront lieu tous les premiers vendredis du mois de 9h à 12h, à la mairie de Bennwihr. Prise de rendez vous au 03 89 47 90 26

\* CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CAUE  
Alsace

### Question d'habitat ?

Des réponses et infos utiles, neutres et gratuites par un architecte-conseiller du CAUE d'Alsace.

Le CAUE d'Alsace vous propose des permanences sur les Territoires du Pays de Ribeauvillé et de la Vallée de Kaysersberg.

Lieu : Mairie de Bennwihr  
Prise de RdV au 03 89 47 90 26

Pour plus d'info :  
[www.cc-ribeauville.fr](http://www.cc-ribeauville.fr)  
[www.cc-kaysersberg.fr](http://www.cc-kaysersberg.fr)  
Rubriques « habitat »

Alsace  
**caue**  
Conseil d'Architecture  
& d'Urbanisme  
en Alsace



**TRAVAUX PUBLICS TRANSPORT**  
**SCHMITT**  
TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENT - TRAVAUX HYDRAULIQUES - VRD - PAVAGE  
ZONE ARTISANALE "AM ECKENBACH"  
68590 SAINT-HIPPOLYTE  
SIÈGE SOCIAL : 17 RUE DU SILBERBERG 68590 RODERN  
TÉL : 03 89 73 03 79  
FAX : 03 89 73 09 96  
EMAIL : TPTRANSPORTSCHMITT@WANADOO.FR



# IntraMuros

*L'essentiel est près de chez vous.*



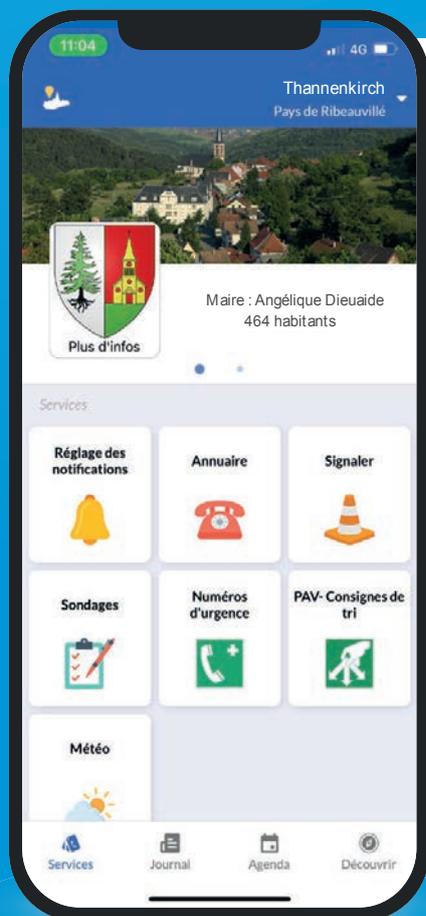
## LA COMMUNE DE THANNENKIRCH ET LA COMCOM DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ VOUS PRÉSENTENT L'APPLICATION « INTRAMUROS » !

Grâce à « IntraMuros », retrouvez toutes les informations essentielles de la commune de Thannenkirch et des services intercommunaux, mais également les actualités, l'agenda des événements de tous les acteurs locaux du territoire du Pays de Ribeauvillé et des alentours.

Découvrez ou redécouvrez les lieux insolites à visiter qui se cachent à côté de chez vous ou dans les communes voisines.

**Recevez les alertes importantes par notification et restez au courant de toutes les manifestations sur votre territoire !**

### TÉLÉCHARGEZ-LA DÈS MAINTENANT !



### TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT !

Cliquez sur l'icône de téléchargement d'applications de votre smartphone.



Play Store  
(Android)



Apple Store  
(iPhone)

Tapez « *IntraMuros* » dans la barre de recherche puis téléchargez l'application.



IntraMuros

Une fois téléchargée, ouvrez l'application « *IntraMuros* » et sélectionnez la commune de « Thannenkirch ».

**Vous pouvez maintenant naviguer dans les différents onglets !**



DISPONIBLE SUR  
Google Play



Télécharger dans  
l'App Store



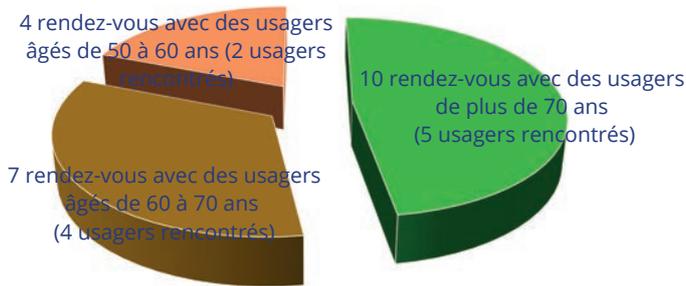
Ne pas jeter sur la voie publique.

www.cc-ribeauville.fr



# Activité de conseiller numérique à Thannenkirch

## Période de septembre à novembre 2022



Il apparaît tout d'abord d'une part que les personnes rencontrées (6 femmes et 5 hommes) sont réticentes à la participation à des ateliers thématiques, et d'autre part que les besoins des usagers rencontrés sont très différents les uns des autres.

D'où la priorité donnée (jusqu'à présent) à des rendez-vous individuels chez l'utilisateur, ce qui présente l'avantage de permettre à l'utilisateur de travailler sur son propre matériel déjà installé, et

également, pour lui, de rester dans un cadre connu et sécurisant.

Les rencontres se déroulent généralement en trois temps :

- ① un premier rendez-vous pour cerner le besoin et y apporter une réponse adaptée
- ② élaboration d'un support pédagogique devant permettre à l'utilisateur de refaire seul chez lui la manipulation.
- ③ validation que le support permet effectivement à l'utilisateur de refaire seul la manipulation.



Rappelons que l'axe directeur de l'activité de conseiller numérique est de permettre à l'utilisateur de gagner en autonomie dans les domaines de l'informatique et du numérique, et non pas de répondre au besoin de l'utilisateur en faisant à sa place, cette activité étant dédiée aux « aidants numériques » dont l'activité vient en complément de celle des conseillers numériques, notamment pour les démarches en ligne avec les services publics.

### Quelles sont les principales difficultés exprimées par les usagers à ce jour ?

- Création et gestion d'une adresse mail (sur ordinateur et sur smartphone).
- Prise en main d'un ordinateur, d'une tablette, d'un smartphone.
- Bases du traitement de texte.
- Transfert de photos, de fichiers.
- Démarches en ligne avec les Services Publics

### Quelles actions sont prévues pour fin 2022 et l'année 2023 ?

1. Tout d'abord une rencontre avec les enfants de l'école de Thannenkirch en présence de Madame Fanny OSTER, suivie d'ateliers ludiques, et bien sûr accompagnée d'une sensibilisation aux dangers d'internet.  
En fonction des observations qui seront faites durant ces ateliers avec les enfants des classes de Fanny, une rencontre pourra aussi être organisée avec les enfants accompagnés par Madame Claudine BUZZI, dans le courant du troisième trimestre (année scolaire 2022/2023).
2. Accompagnement des usagers qui le souhaitent dans le cadre du recensement par internet.
3. Animation d'ateliers thématiques au début du printemps 2023.
4. Des rendez-vous « découverte » pourront également être proposés à Ribeauvillé avec ma collègue Estelle KNUDSEN, par exemple en ce qui concerne certains objets connectés tels que : imprimantes 3D, robots pédagogiques, drones.

Et laissons à présent la parole aux usagers qui ont accepté de s'exprimer :

**Jean-Daniel STAEBLY** : « Je suis très satisfait »

**Albert BUCHHOLZER** : « Le guide d'utilisation est très pratique »

Pour information, le nombre d'utilisateurs rencontrés à Rorschwihr est de 7 personnes (6 femmes et un homme) pour 9 interventions.



Et maintenant voici les dernières informations concernant **notre nouvelle application IntraMuros** :

IntraMuros est opérationnelle depuis le 9 décembre 2022, c'est-à-dire téléchargeable sur smartphone et/ou PC.

Une information a d'ores et déjà été donnée dans ce sens aux Thannenkirchoises et Thannenkirchois via Illiwap et le site internet de la Commune, permettant à ceux qui le souhaitent, d'accéder aux informations concernant quasiment toutes les communes de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé.

**Serge Masson**

Pour information, cette page a été réalisée via l'application CANVA, et je me ferai un plaisir d'accompagner les personnes qui le souhaitent pour une initiation aux fondamentaux de cette application graphique.

# Recensement de la population 2023

Cette année, THANNENKIRCH réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier jusqu'au 18 février 2023.

## Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est simple, rapide pour vous et également économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

***Vous n'avez reçu aucun document alors contactez la commune au 03 89 73 10 19.***

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

***Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :***

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en terme d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



**Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :**

Mme Tatiana MARTELOT notre agent recenseur au 06 23 88 37 58  
ou la Mairie au 03 89 73 10 19 .

Pour en savoir plus sur le recensement de la population,  
***rendez-vous sur le site***  
***[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)***



**C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !**  
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple sur Internet !**  
Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

**C'est sûr !**  
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.  
Pour en savoir plus  
[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

PHOTOFREEMAN



**RECENSEMENT CITOYEN**  
**Pour tous les jeunes à l'âge de 16 ans**

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement.

Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans ou pour passer son examen de permis de conduire).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen.

Adressez-vous à la Mairie pour engager la démarche de recensement.

# NOUVEAU À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

## TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ET TOUS LES PAPIERS

### EMBALLAGES + PAPIERS

Dans les bornes de tri



PAPIER



EMBALLAGES CARTON



bidons



EMBALLAGES METALLIQUES



bouteilles

flacons

EMBALLAGES PLASTIQUE

#### LES BONS GESTES DE TRI

- 1 PAS D'OBJETS, QUE DES EMBALLAGES
- 2 BIEN LES VIDER, INUTILE DE LES LAVER
- 3 NE PAS LES EMBOÎTER LES UNS DANS LES AUTRES
- 4 DÉPOSÉS EN VRAC, PAS DANS UN SAC

#### + NOUVEAUX



BARQUETTES



SACHETS ET FILMS



POTS ET TUBES

#### À JETER ? À TRIER ?

Retrouvez toutes les règles de tri, sur l'application ou le site internet « guide du tri ».

[www.triercestdonner.fr/guide-du-tri](http://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri)



Disponible sur Google Play

Disponible sur l'App Store

### HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

#### RIBEAUVILLÉ

Rue des Hirondelles

#### Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 13 h - 17 h 30  
Samedi : 8 h - 12 h / 13 h - 17 h 30

#### RIQUEWIHR

Rue des Prés

#### Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 8 h - 12 h  
Samedi : 8 h - 12 h / 13 h - 17 h 30



### CONTACT

#### SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS

1 rue Pierre de Coubertin - 68150 Ribeauvillé  
dechets@cc-ribeauville.fr  
03 89 73 27 10

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ

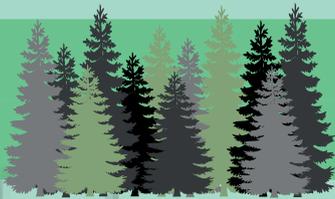
[www.cc-ribeauville.fr/environnement.htm](http://www.cc-ribeauville.fr/environnement.htm)



CITEO



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Pays de Ribeauvillé



## Kit Corridors à Thannenkirch



**Le kit corridor a pour objectif de développer la trame verte, démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire et se reposer. Ces trames ont été fortement impactées ces dernières années par l'urbanisation ainsi que les changements de pratiques agricoles.**

### Plantation de haies bocagères à développement bas et haut

Une haie bocagère est constituée d'arbres et d'arbustes de diverses essences sauvages. Elle sert généralement à délimiter un champ ou un jardin et surtout à abriter et nourrir la faune sauvage. Les haies sont des écosystèmes à part entière.

Les haies proposées, sont composées d'espèces locales de haut et bas jet en fonction de la demande. Les essences de haut-jet seront constituées de bourdaine, de noisetier, de sureau noir, de viorne obier, de merisier et d'amélanchier.

Pour les essences de bas-jet, nous proposons du cornouiller sanguin, du prunellier, du fusain d'Europe, de l'églantier, du cornouiller mâle, du troène commun, de l'épine vinette et du neprun purgatif. Les deux types d'essences peuvent sans problème cohabiter au sein d'une même haie. La plantation se fait en quinconce sur deux rangs distants de 60 à 80 cm, avec un intervalle de 80 à 100 cm entre deux arbustes.



### Plantation de bosquets de fruitiers sauvages

Planter des arbres fruitiers participe à la reconstitution et au développement des bocages de plaine, ainsi qu'à la préservation et la valorisation de nos paysages. Cette action a des effets positifs sur le maintien de notre environnement et de la biodiversité dans nos territoires ruraux. Des variétés locales et anciennes seront par ailleurs privilégiées, contribuant ainsi à la sauvegarde de ce patrimoine génétique. À l'emplacement prévu pour la plantation, il est conseillé d'installer quatre arbres fruitiers (pommier sauvage, prunellier, merisier et églantier) disposés en bosquet. Les troncs, plantés en cercle sont espacés d'un mètre.

### Plantation d'arbres isolés

Les arbres isolés sont des perchoirs indispensables pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Les rapaces, comme le faucon crécerelle ou le hibou moyen-duc, établissent souvent leurs nichées dans d'anciens nids de corneille ou de pie. Ces deux espèces, jouent un rôle majeur dans la régulation des rongeurs. Le choix d'essences et de plants d'origine locale est particulièrement important. La plantation s'inspirera des essences d'arbres isolés déjà présentes sur le territoire (merisiers, noyers, chênes, châtaigniers, pommiers sauvages...)



### Installation d'Ecuroduc (passages à écureuils)



L'écureuil est un rongeur arboricole à la queue en panache qui fréquente essentiellement les parcs et les boisements urbains. Il se déplace sur son territoire de branche en branche en limitant le plus possible les passages au sol. Afin de limiter les risques d'écrasement, il est recommandé d'installer des liaisons aériennes entre les parcs urbains. Ces "passages à écureuils", appelés aussi "écuroduc" consiste en la tension d'une corde épaisse, entre deux arbres, à 6m au dessus d'une voie de circulation.



## commande groupée d'arbres fruitiers

**En octobre dernier, la Commune de Thannenkirch a lancé une opération de commande groupée d'arbres fruitiers. Cette opération s'adressait à l'ensemble de la population afin de permettre un achat en volume et ainsi bénéficier de tarifs attractifs.**

Les conditions de production des arbres fruitiers ont été impactées cette année par la sécheresse. Nous avons dû trouver un pépiniériste capable de nous fournir des arbres en quantité suffisante. C'est la société GISSINGER de Rouffach qui a pu répondre à notre demande. Malheureusement il n'a pas pu nous fournir de cerisiers à cause d'une pénurie sur cette variété.

Cette opération a été engagée dans le cadre du GERPLAN en partenariat avec la Communauté de Communes de Ribeauvillé et la CEA qui subventionne à 40% l'achat des arbres fruitiers.

La CEA impose le recours à des hautes tiges (1,80m de haut) en estimant que les vergers traditionnels sont des milieux très intéressants pour la biodiversité. Ils constituent un refuge pour de nombreuses espèces d'oiseaux ou d'insectes.

Cette initiative rejoint ainsi les objectifs poursuivis par la commune en faveur des objectifs de développement durable et du maintien de la qualité paysagère.

C'est ainsi que 85 arbres ont été vendus à 29 habitants de la commune.





## L'ENTRETIEN DES TERRAINS ET LA TAILLE DES HAIES SONT UNE OBLIGATION

A plusieurs reprises la municipalité a été interpellée sur le manque d'entretien des terrains (risque d'incendie) et la taille des haies des propriétés privées (circulation et sécurité des piétons...).

Voici quelques informations permettant à tout un chacun de se positionner sur sa situation personnelle et contribuer au bien vivre ensemble dans notre beau village par un comportement citoyen.

Il existe de nombreuses règles en matière d'entretien de jardin. En l'absence de réglementation locale, vous devrez respecter les dispositions générales.

En ce qui concerne l'entretien des végétaux, tailler ses haies est obligatoire. Pour éviter des conflits inutiles entre voisins, mieux vaut connaître la loi et la réglementation en vigueur. Haie mitoyenne, hauteur limite, rôle du locataire...

Ce qu'il faut savoir.

Réglementation taille de haie :

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à respecter. La règle générale est de planter un arbre ou une haie à au moins 50 centimètres de la limite de sa propriété si la plantation est haute de 2 mètres maximum, ou à plus de 2 mètres de cette limite si la plantation dépasse 2 mètres.

Quelles sont les obligations légales de l'élagage des arbres dans un jardin ?

Les personnes qui profitent d'un jardin et de sa végétation doivent élaguer les arbres qui s'y trouvent. Dans le détail, il faut savoir que tout le monde est tenu de couper les branches d'un arbre planté dans son terrain dès lors que celles-ci poussent au-delà des limites de la propriété. Autrement dit, il faut couper les branches qui dépassent chez les voisins.

Concrètement, un arbre qui se développe chez le voisin n'a que des désavantages. En cas de problème lié à la casse d'une branche, le propriétaire sera considéré responsable.

Les fruits tombés des branchages non coupés dans le jardin du voisin lui reviennent de droit.

Rue, trottoir et circulation :

Vous devez également veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public: vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. L'article L.2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

**LE BROYAGE À DOMICILE**  
VOTRE COMCOM MET EN PLACE UN SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE, PAR UN PROFESSIONNEL !

**D'OCTOBRE 2022, JUSQU'AU PRINTEMPS 2023**

POUR PLUS D'INFOS OU POUR RESERVER UN CRÉNEAU, RENDEZ-VOUS À L'ADRESSE CI-DESSOUS OU SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE :

<https://bit.ly/3c6Z63w>

**QUELS SONT LES AVANTAGES ?**

- À domicile, sans vous déplacer.
- Sans devoir charger et décharger en déchèterie.
- Le tout à une date et une **plage horaire choisie !**
- Un **broyat gratuit**, de qualité et **bénéfique à votre jardin** :
  - En paillage (moins d'arrosage, de désherbage et d'entretien)
  - En compostage (permet un bon équilibre de votre compost)

Cela contribue à la réduction des déchets verts arrivant en déchèterie et qui sont à la charge de la collectivité donc au final, de nous tous...

**VALORISEZ VOS TAILLES ET BRANCHAGES !**

**15 €**  
EXEMPLE : 15 € AU LIEU DE 47 € POUR 45 MIN DE BROYAGE

**66%**  
LE COÛT DE LA PRESTATION EST PRIS EN CHARGE PAR LA COMCOM À HAUTEUR DE 66 %.

Pays de Ribeaupville



## CREATION DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE AUTORISEE PAR ARRETE PREFECTORAL

Arrêté Préfectoral du 19 décembre 2022 portant création de l'Association Foncière Pastorale autorisée de Thannenkirch

### ARRETE

**Article 1 :**  
Est autorisée la constitution d'une Association Foncière Pastorale dans la commune de Thannenkirch pour la mise en place d'une activité pastorale en vue de lutter contre l'enfrichement et de préserver le patrimoine paysager, conformément au projet de statuts présenté dans le dossier d'enquête publique.

La liste des immeubles du périmètre de l'AFP autorisée ainsi que la carte du périmètre sont annexées au présent arrêté (consultable sur le site internet de la commune – rubrique AFP).

**Article 2 :**  
Monsieur Frederic LIENARD est désigné administrateur provisoire de l'association.

Il est chargé de convoquer la première assemblée générale dans les conditions prévues au chapitre II du décret n° 2006-504 susvisé et de présider cette assemblée. Les membres titulaires et suppléants du syndicat sont élus lors de cette première réunion qui doit avoir lieu dans les deux mois à compter de la date de signature du présent arrêté.

**Article 3 :**  
Tous les propriétaires compris dans le périmètre de l'association sont convoqués en assemblée générale le 21 janvier 2023.

L'ordre du jour de cette première réunion comporte l'élection du président et du vice-président, le projet des bases de répartition des dépenses entre les membres de l'association ainsi qu'une proposition au Préfet de la désignation du comptable de l'association. Sur proposition du syndicat, et après avis du Directeur départemental des finances publiques du Haut-Rhin, le Préfet désigne le comptable de l'AFP autorisée de Thannenkirch.

**Article 4 :**  
Les propriétaires qui se sont prononcés expressément contre le projet de création de l'association syndicale autorisée peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la notification du présent arrêté, déclarer qu'ils entendent délaisser un ou plusieurs des immeubles leur appartenant et inclus dans le périmètre de l'association.

Ce délaissement ouvre droit, à la charge de la commune de Thannenkirch, à une indemnisation. A défaut d'accord entre le propriétaire et la commune, l'indemnité est fixée selon les procédures du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

La déclaration de délaissement est adressée au Préfet par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. L'acte de délaissement est dressé par le Préfet.

**Article 5 :**  
Le présent arrêté ainsi que ses annexes sont publiés au recueil des actes administratifs de la préfecture du Haut-Rhin et mis en ligne sur le site internet des services de la préfecture du Haut-Rhin.

Dans un délai de 15 jours à compter de la date de sa publication, le présent arrêté accompagné de ses annexes est affiché en mairie de Thannenkirch pendant une durée de deux mois. A l'issue du délai d'affichage, le maire transmet au Préfet un certificat attestant de l'accomplissement de cette formalité d'affichage.

Le présent arrêté ainsi que ses annexes sont notifiés individuellement par les services de l'Etat, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'administrateur provisoire de l'assemblée des propriétaires et à chaque propriétaire d'un immeuble inclus dans le périmètre de l'AFP autorisée.

Il est en outre publié au livre foncier du lieu de situation des biens et selon les règles applicables en matière de publicité foncière. Les frais de cette publication sont à la charge de l'association.

**Article 6 :**  
En application des dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification.

**Article 7 :**  
Le Secrétaire Général de la Préfecture du Haut-Rhin, le maire de Thannenkirch et l'administrateur provisoire de l'AFP autorisée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie est adressée au directeur départemental des finances publiques du Haut-Rhin.



## ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU SCHILLIG

### Qu'est ce que l'ASLS ?

Il s'agit d'une association à but non lucratif composée d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier et d'un Secrétaire élus par les adhérents lors d'une Assemblée Générale. Devient adhérente toute personne qui s'acquiesce de la cotisation\*.

### À quoi sert l'association ?

A la demande des particuliers et avec leur participation, le but est d'entretenir et de gérer bénévolement les territoires agricoles et forestiers sur la commune de Thannenkirch.

### Comment ?

En organisant des manifestations liées aux territoires de la commune (valorisation, débroussaillage et aide à l'entretien des terrains) dans le respect de la biodiversité et la propriété privée de chacun. L'association est ouverte à tout propriétaire foncier de Thannenkirch.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :  
Thierry Schmitt au 06 26 66 02 30  
ou Jean-Pierre Schramm au 06 13 02 64 98.

\*Montant de la cotisation au 1er Janvier 2023 : 30€

PPMB et Europ'Travaux Sas  
Présentent

# LE NOUVEAU PROJET POUR LA REHABILITATION DU CLOS Ste ANNE

PPMB et Europ'Travaux Sas, ont présenté leur projet au Conseil Municipal le 21 janvier 2021 celui-ci consiste à réhabiliter l'existant après démolition de l'aile longeant la D42, sur un linéaire de 13 mètres, et a obtenu le permis de construire, purgé de tout recours.

**Ils envisagent la construction de 18 logements et un commerce (F2 a F5 de 57 à 215 m2).**

Chaque logement est desservi par un ascenseur. Il dispose aussi :

- d'une terrasse ou balcon
- d'un jardin privatif
- d'un système de chauffage « Pompe à chaleur » réversible (Climatisation)
- d'un système de ventilation Double flux.
- d'une cuisine équipée, peinture comprise.
- d'une prestation « **Clés en mains** » (Suivant descriptif)

**Le projet conserve l'aspect et le volume existant de la construction.**

- Le bâtiment sera isolé de l'intérieur. Les ardoises seront remplacées.
- 50 places de parking seront réalisées dont 19 places en souterrain.
- la démolition de l'aile offre un plus grand dégagement sur la voie et permet d'élargir la sortie sur la D42.
- le projet réserve un espace de 127 m2 au rez de chaussée, pour une future activité commerciale.

**Prix à partir de 148 500 € (TVA 20% inclus).**

**Frais de notaire réduits à +- 2% (considéré comme nouvelle construction)**

# RENSEIGNEMENTS - RESERVATION

VENDREDI 27 JANVIER de 16h à 21h & SAMEDI 28 JANVIER de 10h à 13h

M. Pierre PIROTTE de la société PPMB et EUROP'TRAVAUX vous accueille à la salle des fêtes pour vous présenter les détails du projet, les plans des appartements et les conditions de réservation.



## Contacts:

Port PPMB : 06 30 97 84 18

Port Europ'Travaux : 07 84 45 73 44

Email : [administration@ppmb-colmar.fr](mailto:administration@ppmb-colmar.fr)





## La Bibliothèque, un service municipal

**A l'heure où l'on s'interroge sur le devenir du livre qui subit de plein fouet la concurrence de l'informatique et des réseaux sociaux, toute l'équipe bénévole du Jardin du Livre se réjouit d'avoir participé à l'animation et à la cohésion communale en offrant notamment un service gratuit et ouvert à tous par la tenue de la Bibliothèque et le développement d'une offre culturelle variée.**

Ouvert à tous, y compris aux non-adhérents de l'association du Jardin du livre. Les permanences sont tenues régulièrement, tous les lundis de 15h30 à 16h30 et les samedis de 15h à 16h. les lecteurs y trouvent tous types d'ouvrages et pour tous les âges (romans, policiers, alsatiques, documentaires et jeunesse)

Le partenariat entre l'école et la bibliothèque s'est renforcé avec l'accueil régulier des deux classes dans l'idée de développer le goût de la lecture chez les enfants.

Le 18 novembre 2022 les bénévoles ont rencontré Madame Elisa GIRADEAU-CHOQUEL la nouvelle responsable de la Bibliothèque d'Alsace du secteur de Colmar et Guy KRAWIEC notre référent en présence de Madame la Maire Angélique DIEUAIDE-MICHEL. Cet échange a permis de faire le point sur l'activité de la bibliothèque et de consolider notre partenariat avec la médiathèque d'Alsace qui nous prête de nombreux ouvrages.

### Les activités à visée culturelle

Le 4 mars 2022 Frédéric LIENARD, résident bien connu à Thannenkirch, nous a proposé une veillée littéraire autour du livre « La Terre » d'Emile Zola. Excellent comédien Fred a captivé son auditoire. La bibliothèque fait partie du réseau des bibliothèques de la Com/com. A ce titre les spectacles pour enfants « Waldpost », « Marmailles », « Quand Papy était p'tit » ont été présentés à l'école .Ils sont financés par la Communauté de Communes. Chaque spectacle fait l'objet d'un travail des élèves autour de l'histoire.

La bibliothèque du village a participé à « Livres en scène » (un temps fort de la Com Com autour du livre). Le 24 septembre nous étions présents à la manifestation de Riquewihr. Le thème étant l' « Animal », nous avons présenté l'activité de Valérie ANCEL sur la médiation animale.

De plus chaque commune, membre du réseau, devait proposer une animation sur ce thème. Ainsi notre village a invité François LEGER à présenter l'utilisation professionnelle du piège photo le vendredi 14 octobre. Son intervention a eu un franc succès. Sa conférence était suivie d'une compilation des photos/films pris de nuit et de jour par certains habitants et a permis de mesurer la présence des animaux de la forêt au coeur du village. Le lendemain 15 octobre, un spectacle de marionnettes « Pas si Bêêtes » par la Cie « Les Zanimos » a ravi les nombreux enfants et leurs parents présents.

Pour personnaliser ce thème de l' « Animal » nous avons monté une expo photos des « chiens et leurs maîtres » que nous avons tous eu plaisir à découvrir ou reconnaître.

Cette exposition est toujours visible dans le hall de la Mairie pendant les heures d'ouverture de celle-ci.

Pour 2023, plusieurs chantiers seront abordés tels que l'extension des horaires d'ouverture, la possibilité d'accéder à des prêts de livres en numérique pour les adhérents au Jardin du Livre. Nous participerons également à « Livres en scène » qui aura comme possible sujet : Contes et Légendes d'Alsace. Nous souhaitons également ouvrir un créneau pour l'accueil des assistantes maternelles avec les enfants gardés.

Vous l'aurez compris, nous vous attendons de plus en plus nombreux dans VOTRE bibliothèque, lors de nos animations, et peut être en tant que membres de notre association « Jardin Du Livre ».





## L'école primaire

La rentrée 2022 s'est faite le jeudi premier septembre autour du désormais traditionnel « petit déjeuner » organisé par l'association des parents d'élèves.

Les 38 élèves présents cette année sont répartis en deux classes :

Classe de Mme BUZZI Claudine,  
assistée de Valérie ANCEL, ATSEM :

- 7 élèves en PS
- 4 élèves en MS
- 6 élèves en GS
- 6 élèves en CP



Classe de Mme OSTER Fanny :

- 6 élèves en CE1
- 5 élèves en CE2
- 3 élèves en CM1
- 2 élèves en CM2

Ce début d'année a été ponctué par différentes sorties et animations.

Le 4 octobre 2022, la classe de maternelle/CP est allée au château du Haut-Koenigsbourg. Le 14 octobre 2022, la classe des CE/CM a fait une sortie au Taennchel dans le cadre d'un projet autour d'Auguste SCHIRLE, compositeur alsacien (1895-1971).

Les plus petits sont allés au carrefour des 3 chênes, le 18 octobre.

Les enfants des 2 classes ont participé à des ateliers autour du goût l'après-midi du 20 octobre. Le lendemain, ils se sont retrouvés pour déguster les gâteaux confectionnés la veille.

Le vendredi 22 novembre 2022, la classe des CE/CM a participé à une animation proposée par la Communauté de Communes de Ribeauvillé et l'Observatoire de la Nature de Colmar. Cette animation les sensibilise aux déchets, à l'utilisation des matières premières et leurs conséquences.

Merci à tous nos partenaires et en particulier à l'association de parents d'élèves ! Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2023 !

L'équipe enseignante





## Le p riscolaire en photos !



## Ouverture du p riscolaire

Du Lundi au vendredi de 11h30   13h30 et de 16h10   18h30

**Ferm  le mercredi.**

Toute l' quipe se tient   votre disposition au 03 68 89 00 34

## 30 Années de fidélité à Thannenkirch

En vacances à Aubure dès 1980, KOOS SOESBEER, organiste professionnel habitant USQUERT en Pays-Bas, visite les églises d'Alsace avec sa femme Tineke et parvient à jouer de l'orgue dans bon nombre d'entre elles.

Ils arrivent à Thannenkirch en 1990, visitent l'église Sainte Anne et rencontrent Monsieur le curé Dussourd qui remet les clés de l'orgue à Koos.



De fil en aiguille, il fait la connaissance de Francis Gassmann alors titulaire de l'orgue du village qui lui permet de jouer pendant les messes dominicales.

En 1991, ils installent leur caravane sur un pré appartenant à Jean-Louis et Nicole Fromm. Ils y reviennent tous les ans en juillet durant 4 semaines.

Des liens d'amitié se tissent avec les choristes du cru ; les 2 vacanciers participent aux répétitions du samedi soir, aux concerts d'été et aux messes. Koos à l'orgue, Tineke chantant avec les choristes sous la direction de Francis.

Ils étaient présents pour le Jubilé d'Or du curé Dussourd en 1992. En Juin 1996, ils viennent des Pays-Bas pour l'enterrement de Francis où Koos tient l'orgue.

Ces dernières années, ils profitent de leur séjour à Thannenkirch au gîte de Madame Pierre pour se reposer et rencontrer leurs amis.

**CHEMIN'NETTE**

Côté Feu Côté Toiture

Z.A.  
16 Rue des Alpes  
**NIEDERHERGHEIM**  
Tél. 03 89 49 94 76  
www.cheminette.fr

**SCHRAMM Jean-Georges**  
ENTREPRISE DE MAÇONNERIE - TERRASSEMENT ET COUVERTURE

Zone Artisanale  
Rue des Prés  
68340 RIQUEWIHR

Tél. 03 89 47 89 00  
Fax 03 89 47 89 90  
schrammconstructions@orange.fr

## Chorale Sainte Cécile de Thannenkirch

La chorale Sainte Cécile de THANNENKIRCH fait partie de la chorale interparoissiale au sein de la Communauté de Paroisses du Bon Pasteur « Entre Ill et Taennchel ».

En plus de THANNENKIRCH, cette chorale réunit donc les chorales de RODERN, RORSCHWIHR et ST HIPPOLYTE

Elle compte une trentaine de membres. Elle se retrouve chaque dimanche dans l'une ou l'autre de ces paroisses, par roulement, pour animer les messes qui y sont célébrées. Mais son répertoire s'élargit également à des chants autres que liturgiques.

Elle a un solide acquis de chansons profanes qui lui permet de donner des concerts seule ou associée à d'autres chorales de la région, pour différentes occasions : Fête de la musique, animation de repas pour personnes âgées ou encore pour des associations caritatives.



Voici quelques exemples des moments forts vécus cette année :

Le jeudi 27 octobre, après 2 années sans pouvoir organiser de sortie du fait de la crise sanitaire, les 5 chorales réunies ont enfin pu reprendre cette plaisante habitude. Elles se sont retrouvées au Royal Palace à KIRRWILLER et y ont passé un très agréable moment.

Après un déjeuner au restaurant « Le Majestic » avec un menu particulièrement festif, elles ont assisté à un Grand Spectacle de variétés haut en couleurs dans le théâtre du Music-Hall.

Sur le chemin du retour, toutes et tous ont exprimé leur grande satisfaction d'avoir pu passer une journée ensemble, hors des célébrations et des répétitions habituelles et ont exprimé l'espoir de pouvoir à nouveau se retrouver l'an prochain pour une autre destination.

Comme il se doit, et cette année ce fut le dimanche 20 novembre, les chorales réunies se sont retrouvées pour honorer leur patronne STE CECILE en l'église de THANNENKIRCH.

La grand'messe célébrée par le Père Paul THOMANN a été rehaussée par des chants dirigés par Marie-Claude FICHOU alors que l'orgue était tenu majestueusement par Guy FERBER.

Après l'apéritif offert par la chorale de THANNENKIRCH, les choristes se sont retrouvés avec leur conjoint autour d'un excellent repas au Restaurant « Le Clos des Sources ».

Pour tout choriste, se retrouver pour chanter est un véritable bonheur et plus encore pour le plaisir d'un auditoire.

Toute personne désireuse de venir agrandir les rangs de notre chorale interparoissiale sera donc la bienvenue !



THANNENKIRCH

## Du neuf chez les Pompiers !

Le corps des Sapeurs Pompiers de THANNENKIRCH est composé, d'un effectif de 10 Sapeurs-Pompiers actifs. Ils ont été appelés à intervenir plus de 33 fois depuis le début de l'année pour différents types d'intervention : Feux, Accident de circulation, Prompt Secours (secours à personne qui représente 65% des interventions), nids de guêpes et autres...

Les personnels se retrouvent mensuellement, en général les vendredi soir pour effectuer leurs Formations de Maintiens et de Perfectionnements des Acquis, sur un programme varié et établi annuellement et qui reprend les différents risques auxquels ils peuvent être confronté en intervention.

J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel actif, des vétérans et des JSP du centre de première intervention de THANNENKIRCH pour leurs présences et leurs investissements dans la vie du centre. Votre engagement nécessite de concilier au quotidien votre vie de famille et professionnelle avec la fonction de sapeur-pompier volontaire ce qui nous permet de répondre à la demande de secours de nos concitoyens

Nous sommes toujours prêts à accueillir de nouvelles recrues pour renforcer nos rangs avec courage et dévouement selon notre devise.

Je remercie Madame la Maire ainsi que le Conseil Municipal pour leurs soutiens constants.

Pour information une section de Jeune Sapeurs Pompiers existe, son siège est au Centre de Secours de RIBEAUVILLE, elle regroupe tous les jeunes sapeurs habitant dans les villes et villages de la communauté des communes du Pays de Ribeauvillé, l'âge minimum requis est de 12ans pour les filles et garçons. Pour intégrer le corps des Sapeur Pompiers de THANNENKIRCH, l'âge minimum est de 16ans.

Pour toute personne souhaitant des renseignements complémentaires veuillez vous adresser au Chef de Corps le Sergent Geoffrey KUTT 19 rue de Rodern 0673744759.

## SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



### Conditions

- Avoir entre 16 et 60 ans
- Aptitude physique et médicale

### Formation

Une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans

### Disponibilité

6 interventions par mois en moyenne

**Retrouvez toutes les informations  
et conditions d'engagement sur [pompiers.fr](http://pompiers.fr)**



# L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE THANNENKIRCH

## FÊTE DE LA ST BARBE PATRONNE DES POMPIERS

La patronne des sapeurs-pompiers est Barbara, chaque année, les soldats du feu fêtent donc la Sainte-Barbe le 4 décembre.

Cette année, les sapeurs-pompiers ont eu la chance de pouvoir l'honorer le jour même, le dimanche 4 décembre. Après une jolie célébration en l'église d'Ostheim, ils se sont retrouvés, accompagnés de leurs familles, au restaurant du « Melkerhof ».

Ils ont alors pu partager un bon repas dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.



### VOITURES ANCIENNES

C'est une belle journée qui commence en ce 21 août 2022 pour notre traditionnel rassemblement des voitures anciennes. La balade démarre à Châtenois avec un circuit d'environ 80 km dans notre belle région, une halte est organisée à Fréland au garage BARLIER qui a accueilli chaleureusement les participants pour la visite de son musée. A leur retour, ils ont pu apprécier un bon repas préparé avec soin par les bénévoles de l'association. Tout au long de l'après-midi, les visiteurs ont pu observer ces belles d'antan qui étaient exposées.

Il s'en est suivi la remise de prix pour récompenser les propriétaires de ces petits bijoux. Enfin, la journée s'est terminée avec le tirage au sort de la tombola qui a permis de faire quelques heureux avec de jolis lots.

L'amical remercie les participants ainsi que les bénévoles qui nous ont aidé et qui sans eux cet événement n'aurait pas été aussi réussi. A l'année prochaine !



**Nous remercions les habitants du village pour leurs dons et leur adresses nos bons vœux pour la nouvelle année.**



## Fête de la cerise 2022 !

Il faut croire qu'elle a manqué à beaucoup de monde, notre fête de la cerise absente pendant deux ans pour des raisons sanitaires. En effet, Il y avait foule sur la place samedi soir et tout le dimanche à partir de 11 heures.

Dans l'après-midi, le beau soleil, la douceur de l'air ont transformé la pelouse de la place des fêtes en une grande aire de farniente, un verre à la main jusqu'à l'heure de reprendre une tarte flambée ou une saucisse-frites en guise de dîner. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite et surtout aux jeunes qui sont à présent toujours prêts à mettre la main à la pâte.

Comme a dit le Président : « compte-tenu de l'infrastructure il est difficile de faire plus et mieux ». Il faut noter aussi que pour un village de 460 habitants, la mobilisation des bonnes volontés est absolument remarquable et dépasse largement les 10% de la population.









## AFFAIRES SOCIALES



Le 13 décembre dernier, nos aînés ont été conviés à la salle des fêtes pour partager un GOÛTER DE NOËL.

Les enfants de l'école ont proposé une petite animation agrémentée par des chants de Noël.

A cette occasion, les colis de Noël composés de produits locaux ont été remis à chacun.

Quel bonheur de pouvoir enfin se retrouver pour un moment de convivialité !



## Association Ecole

L'association de l'école et les enfants remercient toutes les personnes qui nous soutiennent.

Grâce à vous les enfants ont pu bénéficier de nouveaux jeux à l'école, d'une kermesse animée par l'école de cirque de Ribeauvillé.

Merci à vous tous...



## MAISONS FLEURIES

### 2022

*Les premiers prix de chaque catégorie ont été primés lors de la cérémonie des vœux :*

**François TREIBER :**  
*Maison avec jardin*

**AUBERGE LE MELKERHOF :**  
*commerce, hôtels, restaurants*

**Roland SCHLATTER :**  
*Maison donnant sur rue*

**Loïc MAIRE :**  
*appartement*





## Le Conseil Municipal des Jeunes... Toujours en action !



Le **CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES** est composé de 6 adolescents du village. Ils se retrouvent actuellement à 4 suite au déménagement de deux filles. Ils sont particulièrement motivés, plein d'idée, d'énergie et de projets.

Tout au long de l'année ils se sont investis dans différents chantiers et événements :

Le principal projet visait à réaménager le site vert par le nettoyage des abords, la plantation de végétaux et la réalisation d'un panneau d'information avec le concours de ATOUT HAUTES VOSGES, de la COM COM et du financement du Parc des Ballons.

*Autres engagements :*

Participation à la JOURNÉE CITOYENNE et réfection de l'abri bus. Réalisation d'une fresque. Merci l'artiste : Ayman Hazzouri CALLIGRAPAINT. Préparation et gestion du stand de tartes flambées les mercredis lors du MARCHÉ ESTIVAL

Organisation d'une action de solidarité en faveur des réfugiés ukrainiens. Gestion d'un stand à la FÊTE DE LA CERISE et au MARCHÉ DE NOËL.

La Municipalité a à cœur d'accompagner les jeunes dans leur démarche citoyenne.

**BRAVO A EUX !**



## Les Amis du Taennchel

Section du Club Vosgien  
68590 THANNENKIRCH

Vendredi 17 mars	<b>Assemblée Générale</b> à 20h00 à la salle des Fêtes de Thannenkirch
Samedi 18 mars	<b>Inauguration de la Maison du Bûcheron</b> à la Carrière du Wurtzel
Dimanche 7 mai	<b>Rassemblement annuel sur la crête du Taennchel</b> à l'abri de la Kuetzig Buech Départ de la marche : 9h00 de la Place des Fêtes de Thannenkirch Office religieux à 11h00 puis repas tiré du sac
Samedi 24 juin	<b>Marche nocturne du solstice d'été</b> Départ à 21h00 de la Place des Fêtes de Thannenkirch Retour vers 24h00
Dimanche 9 juillet	<b>Fête de la Cerise</b> A partir de 11h00 sur la Place des Fêtes de Thannenkirch
Vendredi 21 juillet au Dimanche 23	<b>Sortie pédestre dans les Alpes</b> Le programme de la sortie sera communiqué avec l'invitation
Samedi 9 septembre et Dimanche 10	<b>Sortie automnale dans les Vosges ou le Jura</b> Le programme de la sortie sera communiqué avec l'invitation
Dimanche 1er octobre	<b>Fête d'automne</b> A partir de 11h00 sur la Place des Fêtes de Thannenkirch
Lundi 1er janvier 2024	<b>Marché du solstice d'hiver</b> Départ à 13h30 de la Place des Fêtes de Thannenkirch
<p><b>Ces manifestations sont ouvertes à tous,</b>  <b>Pour plus de renseignements :</b>  <b>Président : Jean-Marie STOECKEL au 03 89 73 13 13</b></p>	

Les autres activités (entretien des sentiers et équipements, réhabilitation de la carrière du Wurtzel, organisation événements ...) sont planifiées au fil de l'eau. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez vous signaler par un message à "lesamisduTaennchel@outlook.fr".

Une invitation vous sera alors transmise pour vous en informer.

« Montée vers le Taennchel »

Auguste SCHIRLÉ



LE TAENNCHEL

avec Les Amis du Taennchel  
Samedi 15 avril 2023 de 10h à 16h  
Au départ de Thannenkirch,  
avec jonction au refuge Kutzig Buech avec  
des marcheurs venant du Val d'Argent

Animation musicale par les Musiciens d'Europe,  
avec Les Amis du Taennchel  
Dimanche 16 avril 2023 de 11h à 14h à la carrière  
du Wurzel.

« La faune, la flore, la biodiversité,  
la sauvegarde du Taennchel, conférence  
Par Antoine André,  
animateur Natura 2000  
Mercredi 19 avril à 20h à la salle des fêtes

Deux concerts clôtureront ce vaste programme  
«autour de l'œuvre d'Auguste Schirlé»  
Samedi 22 avril 2023 à 20h30,  
Salle du Parc Ribeuwillé

Dimanche 23 avril 2023 à 16h00,  
Salle polyvalente Lièpvre

Programme :  
Symphonie et Poème symphonique Le Taennchel  
Par l'orchestre Les Musiciens d'Europe,  
sous la direction de Jean-Marie Curti

## Thannenkirch et le Taennchel, sur les traces d'Auguste Schirlé

En avril prochain, l'orchestre Les Musiciens d'Europe fera découvrir à grand nombre d'Alsaciens, la Symphonie et le Poème symphonique Le Taennchel, du compositeur Auguste Schirlé (1895-1971). Un programme ambitieux, autour d'actions pédagogiques dans les écoles, de conférences, de sorties en forêt, entre autres, offriront à chacun de connaître ce compositeur, son amour de la nature, qui inspira son écriture musicale, prégnante et originale

### Rencontrons dans un premier temps le compositeur

Né le 5 Avril 1895, d'un père clerc de notaire à Epfig puis à Erstein, Auguste Schirlé y est scolarisé de 1906 à 1909. Il joue du violon dès son plus jeune âge, du piano et de l'orgue à partir de 7 ans auprès de Victor Dusch.

A neuf ans déjà, il est assistant à l'orgue Stiehr de l'église Saint-Laurent de Benfeld. Admis au Conservatoire de Strasbourg à 14 ans en classe de solfège et de piano, puis de 1910 à 1918, au sein des classes d'orgue, d'harmonie, de composition et de direction, il est reçu aux examens de piano en 1914 et continue à se perfectionner. En 1918 il passe quelques mois à la Musikhochschule de Stuttgart.

Lors d'une visite de Charles-Marie Widor, pour la commission des orgues d'Alsace à Strasbourg, Auguste Schirlé lui est présenté par Marie-Joseph Erb.

Fasciné par l'interprétation du jeune musicien dans la Grande Sonate en mi m de Franz Liszt, il lui propose de devenir son élève pour présenter le Prix de Rome.

Schirlé quitte alors Erstein à 24 ans pour le Conservatoire National de Paris. Finalement inscrit en 1921 après avoir été réintégré dans la population française alsacienne c'est en 1925 qu'il participe au Concours International de l'Union Musicisti Italiani de Florence.

En 1926 il sera primé pour trois de ses compositions, dont le poème symphonique **Le Taennchel** (qui sera donné en concert les 22 et 23 avril 2023 à Ribeauvillé et à Lièpvre). De 1910 à 1918, Auguste Schirlé se produit plusieurs fois en Alsace, notamment avec sa Sonate pour piano et violon, ses lieder, etc. Entre 1913 et 1918, il est professeur de piano et organiste titulaire à la paroisse Saint-Laurent de Benfeld. Lors de son départ à Paris on compte plus d'une quarantaine d'élèves. Nommé maître de chapelle et organiste titulaire à l'église de l'Immaculée Conception à Paris XII<sup>e</sup> dès 1933, il tiendra ce poste jusqu'en 1969, année de son départ à la retraite. Admis à la SACEM le 28 janvier 1925, parrainé par Ch-M. Widor et Georges Hüe, il sera Lauréat du Prix Gabriel Pierné en 1948.

### Le poème symphonique Le Taennchel et ses interprètes

Auguste Schirlé est revenu très souvent en Alsace, après s'être installé à Paris, pour passer ses vacances et s'immerger dans la nature, source essentielle de sa quiétude et de son inspiration. Il s'installait au 29 rue Klobb à Ribeauvillé d'où il montait à pied vers le massif du Taennchel.

Là il retrouvait la forêt, les montagnes, les oiseaux, tous ses « nobles amis » comme il les nommait avec respect.

A la croisée des contes et des légendes du lieu et de tout l'univers sublime et mystérieux du lieu, naît en lui la trame de son poème symphonique, qu'il composera autour de dix tableaux : *La montée. Le monastère. Le ruisseau. Les châteaux (air des Ménétriers). La forêt, concert d'oiseaux interrompus par la cognée des bûcherons et le cri de l'épervier. Vers le sommet. Danses des sorcières, construisant le pont du Rocher des Géants, sur le sommet de Charlemont. Arrivée inopinée des géants, effroi des sorcières. Descente. Retour au foyer (airs intimes et populaires).*

**Jean-Marie Curti**, chef d'orchestre, musicologue et compositeur suisse, a fait le choix précieux de faire découvrir au public alsacien, particulièrement à la jeune génération, dans un programme pédagogique, cette œuvre majeure. Il a voulu son orchestre, Les Musiciens d'Europe, à dimension multiculturelle, lui offrant un caractère humain et solidaire, à son image.

Professionnels et amateurs, jeunes ou expérimentés, jouent ensemble, créant une cohésion qui leur permet d'atteindre le haut niveau d'exigence de leur maestro.



Formé d'instrumentistes de toutes cultures et de tous niveaux, les 65 musiciens de l'orchestre et son chef, feront voyager nos âmes de poètes ou de mélomanes, entre chemins, fées et harmonies sonores lors de 2 grands concerts symphoniques (le 22 avril au Parc à Ribeauvillé et le 23 avril à la salle polyvalente de Lièpvre). Une partie de l'orchestre accompagnée par l'association des Amis du Taennchel vous propose une animation musicale, dans un voyage tellurique et poétique, dimanche 16 avril 2023, à la Carrière du Würzel !

De nombreuses autres manifestations sont proposées entre le 14 et le 23 avril : répétitions ouvertes au public, musique et chant, conférences, montées vers le Taennchel, accompagnées par les amis du Taennchel, dans le pays de Ribeauvillé et le Val d'Argent.

Claire Raffenne historienne de l'art

apa  
ASHPA  
deviennent

Amaelles

# Être bien de 0 à 99 ans

et même plus...

AIDE ET SOINS AUX SENIORS  
MÉNAGE-REPASSAGE  
LIVRAISON DE REPAS  
TELEASSISTANCE  
ACCOMPAGNEMENT ALZHEIMER  
RÉSIDENCES - EHPAD  
CRECHES - GARDE D'ENFANTS

## Contactez - nous !

info@apa.asso.fr

amaelles.org



03 89 32 78 78

03 89 32 78 78

1<sup>er</sup> Collectif  
français  
d'aide et de soins

créons  
ensemble



## Les 70 ans de Notre Dame des Bois à THANNENKIRCH

Le 18 septembre, la commune et la paroisse de THANNENKIRCH ont fêté le 70ème anniversaire de la statue de la vierge « Notre Dame des Bois » sculptée dans un chêne à la sortie du village.

Plusieurs élus, une délégation du village de TANNENKIRCH en Allemagne ainsi qu'une assistance nombreuse ont pu assister à l'office religieux célébré par le Père Paul THOMANN, et animé par les chants de la chorale interparoissiale.

À l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a permis de partager un moment de convivialité. Ci-dessous le récit de cette création raconté par M. André BOSSHARDT le 18 juillet 2002 lors du 50ème anniversaire et des motivations qui l'ont poussé à la réalisation de cette sculpture.

« Au printemps 1952, mon frère aîné, qui habitait à Fertrupt, annexe de Sainte-Marie-aux-Mines, avait un voisin menuisier qui sollicita mes compétences pour réaliser des raccords d'une rampe d'escalier. Je me suis donc rendu à Fertrupt à pied et au retour, en traversant la forêt, je me suis reposé quelques instants sur une vieille souche et j'ai admiré la nature et les arbres ; c'est à ce moment que m'est venue l'idée de faire une sculpture dans un arbre vivant.

*J'ai tout de suite pensé à ce chêne sur le ban communal de BERGHEIM.*

*Après avoir soumis un croquis de cette Vierge à l'Enfant au garde forestier René LORTZ, celui-ci m'a autorisé à réaliser cette sculpture.*

*C'est au mois de juin 1952, j'avais alors 22 ans, que j'ai sculpté dans le tronc d'un chêne vivant à la sortie du village vers le Haut-Koenigsbourg, une Vierge à l'Enfant et 3 jours après, la sculpture était terminée.*

*L'Enfant Jésus tient dans sa main un oiseau, d'un côté de la Vierge se trouve un chevreuil et de l'autre côté un lièvre blotti dans le drapé. Cette sculpture a été dénommée par les habitants du village « Notre Dame des Bois ».*

*Elle fut bénie le 15 août 1952 par M. le Curé Ernest DUSSOURD ; depuis, chaque année le 15 août, une petite cérémonie religieuse se déroule sous l'arbre.*

*Cinquante années ont passé, le chêne a continué à pousser. Les premières années, j'étais obligé d'enlever les bourrelets qui se formaient aux bords de la sculpture parce que l'arbre voulait refermer la plaie que je lui avais faite par la sculpture.*

*L'étagère et le petit toit se sont déformés par la poussée de l'arbre et j'ai dû les remplacer. La sculpture en elle-même est*

*restée intacte, sauf qu'à plusieurs reprises quelqu'un a arraché la main de l'Enfant Jésus et l'oiseau ainsi que les bois du chevreuil, et à chaque fois, je les ai reconstitués patiemment.*

*Je suis le dernier survivant de la poignée d'hommes qui m'avaient aidé à l'aménagement des abords de l'arbre, cinquante ans auparavant ».*

Le lieu du chêne sculpté est très prisé par les habitants de THANNENKIRCH car il offre un havre de paix en lisière du village ; c'est aussi le point de départ de nombreux sentiers de promenade en forêt.

Aujourd'hui, âgé de 92 ans, André BOSSHARDT fleurit toutes les semaines cette statue qui lui tient tant à cœur.

**Merci André pour tout ce que tu as fait pour le village !**





# Suzanne STAHL

Si ce nom ne vous parle pas, vous avez certainement déjà apprécié un de ses repas qu'elle concocte lors des manifestations organisées par les diverses associations du village...

Le repas de la fête de la cerise c'est elle, le repas du rassemblement des voitures anciennes c'est elle, la choucroute de la fête d'automne c'est elle, le repas de la journée citoyenne c'est elle, le pot au feu de la Ste Catherine, la soupe du Marché de Noël, c'est encore elle. Et là, je n'ai énuméré que les manifestations récurrentes...

Il est évident que Suzanne est un des piliers essentiels de la réussite des nombreuses fêtes organisées dans ce village. Le dynamisme des bénévoles peut s'exprimer plus aisément quand l'intendance ne pose aucun problème et ce depuis de nombreuses années.

Qui se cache derrière cette précieuse recrue ? Qui est Suzanne ? Ses souvenirs de petite fille dans les années 50 ou d'adolescente ne sont pas associés à Thannenkirch mais à Ribeauvillé où elle a grandi avec ses deux frères dans une famille qui savait apprécier la bonne chère.

Mais voilà : l'amour peut orienter une vie vers d'autres horizons. En 1967 Suzanne a tout juste 20 ans, elle a trouvé son prince charmant dans notre « village perdu de montagne » et se marie avec Martin Stahl enfant d'ici très impliqué dans la vie du village. C'est le plus jeune conseiller municipal de l'équipe en place, il est pompier, ami du Taennchel et engagé dans la paroisse.

Les projets de vie avec Martin ont fait grimper notre Suzanne jusqu'à nous, d'abord dans une location puis dans une maison neuve en 1977. La famille s'agrandit pour passer à quatre avec la naissance de Marie, la cadette en 1979. Il faut noter que Martine l'aînée, est née tout juste 9 mois après le mariage : « D'Kerich isch im dorf gablewa » !

Dans le village, Suzanne s'intègre très facilement et n'hésite pas à donner des coups de main lors des fêtes qui commencent à pointer leur nez dans les années 70. Elle gagne des concours de meilleur Kougelkopf, meilleur mendiant etc.

Mais ses talents de cuisinière s'expriment pleinement lorsqu'elle ouvre son restaurant « Le Waldstebel » Ce projet, elle en a rêvé et Martin s'est investi pleinement à ses côtés pour transformer la vieille ferme en une coquette taverne alsacienne qui a très vite connu un grand succès. Cette aventure familiale surtout le week-end avec Martin au bar, les filles au service et la maman en cuisine a duré 15 années.

Le virus est néanmoins solidement inoculé dans les veines de Suzanne ! Puisqu'elle ne peut plus faire à manger pour les clients de son « Waldstebel », elle concocte tous les jours un repas de midi pour tout ou partie de ses enfants et leur famille depuis des années. Et pour le bonheur de tous, elle n'a pas hésité à se mettre à la disposition de toutes les associations qui font appel à ses talents culinaires.

Je ne voudrais pas clore mon propos sans vous présenter sa personnalité : Suzanne est vive, rapide, organisée, efficace, structurée, affirmée, généreuse, souriante, très loquace : en cuisine c'est un vrai chef qui pilote parfaitement son entreprise. Bien sûr, des bâtons dans les roues peuvent la faire sortir de ses gonds mais le problème résolu, Suzanne retrouve toute sa sérénité, son sourire et son bagou.

Je n'ai jamais vu un couple (ils sont ensemble depuis 55 ans) aussi bien assorti que Suzanne et Martin. A eux deux ils illustrent parfaitement l'adage des contraires qui s'attirent. La nature de Martin calme, posée, silencieuse mais généreuse et disponible s'accorde parfaitement avec le tempérament fougueux de son épouse.

Il est évident qu'une des grandes réussites de ce couple sont les liens familiaux qui sont visiblement très forts entre tous depuis la « mamema tsac-tsac » de 97 ans jusqu'au plus jeune âgé aujourd'hui de 14 ans. Cela fait plaisir à voir et je souhaite de tout cœur à toute la tribu d'en profiter encore longtemps.

En tout cas, pour ma part je tiens à te remercier Suzanne pour tout ce que tu fais pour la communauté villageoise et ceci depuis si longtemps !

Michèle Charton





## Tisanes de mon jardin

### Romarin - *Rosmarinus officinalis*

Arbuste toujours vert aux feuilles rigides et linéaires, aux fleurs labiées bleutées. Il est employé depuis l'Antiquité pour ses qualités aromatiques et médicinales. Les feuilles (*Folium rosmarini*) contiennent de l'huile essentielle renfermant du cinéol, du camphre et du bornéol. Cette plante est utilisée dans de nombreux produits antirhumatismaux. L'infusion de feuilles de romarin calme les nerfs, elle est en même temps diurétique et cholagogue (qui facilite l'évacuation de la bile). Elle améliore le processus digestif.

### Sauge officinale - *Salvia officinalis*

Semi-arbuste à la tige rameuse, richement couverte de feuilles persistantes. Les fleurs violettes, rouge-violet, voire blanches sont groupées en épis terminaux. Son usage est connu depuis l'Antiquité. Les feuilles contiennent de l'huile essentielle (*Oleum salviae*) avec de la thuyone, du bornéol, du camphre, des sucres amers et des tanins. La sauge officinale est employée contre les affections gastriques et intestinales, dont elle réduit les processus inflammatoires. Elle est efficace contre les ballonnements et la transpiration nocturne excessive. Elle est utilisée aussi en cas

d'inflammation des voies respiratoires supérieures, contre la toux, dans les soins de la tuberculose. Elle réduit la sécrétion lactée. En usage externe les feuilles de sauge sont employées en gargarisme, pour l'hygiène de la cavité buccale, contre les angines, les maux de dents et la parodontose. Elle peut être utilisée comme désinfectant, dans les cataplasmes ou les bains contre les maladies de la peau d'origine mycosique. C'est une plante d'Excellence ! pour le bien-être en général.

### Thym commun - *Thymus vulgaris*

Sous-arbuste bas, richement ramifié aux tiges herbacées et fleurs roses-blanchâtres. Toute la plante est aromatique et odoriférante. Le thym est connu depuis l'Antienne Egypte. Les tiges contiennent une huile essentielle dont les principales composantes sont le thymol et le carvacrol, des tanins, des antiseptiques végétaux, des principes amers. L'infusion est utilisée contre la toux et apaise les crampes. Cette plante est un composant dans la dentisterie, la cosmétologie et comme adjuvant de l'amaigrissement dans les bains.

### Préparation d'une tisane :

Il est conseillé de boire ces trois plantes en mélange ou individuellement. Pour deux bols, il faudra un petit rameau, ou cinq feuilles, ou deux, trois tiges. Mettre les parties vertes dans l'eau froide. Chauffer jusqu'à frémissement. Faire bouillir une à deux minutes, pas plus. Éteindre le feu. Laisser infuser pendant quatre à sept minutes. Filtrer avec la passoire ; sinon l'infusion sera trop amère.



Ulla Dabry

